

TABLEAU HABITATS NATURELS :

(parmi les habitats présents, listés ci-dessous, distinguer les habitats naturels ayant justifié la désignation du site Natura 2000, faisant seuls l'objet de la présente évaluation, liste consultable dans le DOCOB ou à défaut sur

<http://natura2000.environnement.gouv.fr/regions/departements/DEPFR824.html>)

Remplissez en fonction de vos connaissances et des indications contenues dans le DOCOB

TYPE D'HABITATS NATURELS		Cocher si présent	Commentaires
Milieux ouverts ou semi-ouverts	pelouse pelouse semi-boisée lande garrigue / maquis autre :		
Milieux forestiers	forêt de résineux forêt de feuillus forêt mixte plantation autre :		
Milieux rocheux	falaise affleurement rocheux éboulis blocs autre :		
Zones humides	fossé cours d'eau étang tourbière gravière prairie humide autre :		
Milieux littoraux et marins	Falaises et récifs Grottes Herbiers Plages et bancs de sables Lagunes autre :		
Autre type de milieu		

TABLEAU ESPECES FAUNE, FLORE du ou des sites natura 2000 concernés :

(lister ici uniquement les espèces ayant justifié la désignation des sites Natura 2000 concernés, liste consultable dans le DOCOB ou à défaut sur

<http://natura2000.environnement.gouv.fr/regions/departements/DEPFR824.html>)

Remplissez en fonction de vos connaissances ou des indications contenues dans le DOCOB

Pour les espèces végétales et animales (hors oiseaux), une présélection de l'ensemble des espèces ayant justifié les sites des Bouches-du-Rhône a été faite ci-dessous. Celle-ci n'a pas été faite pour les oiseaux. Dans tous les cas, se reporter à la liste des espèces ayant justifié les sites natura 2000.

GROUPES D'ESPECES	Nom de l'espèce	Présent ou potentiel ?	Autres informations (statut de l'espèce, nombre d'individus, type d'utilisation, <u>avérée ou potentielle, de la zone d'étude par l'espèce...</u>)	Nature et niveau de l'incidence
Amphibiens et Reptiles	Triton crêté			
	Cistude d'Europe			
	Phyllodactyle d'Europe			
Invertébrés	Cordulie à corps fin			
	Agrion de mercure			
	Damier de la succise			
	Laineuse du prunellier			
	Ecaille chiné			
	Lucane cerf-volant			
	Pique-prune			
	Rosalie des Alpes			
	Grand capricorne			

	Ecrevisse à pattes blanches			
Mammifères	Castor d'Europe			
	Grand Rhinolophe			
	Petit Rhinolophe			
	Rhinolophe Euryale			
	Grand Murin			
	Petit Murin			
	Murin de Bechstein			
	Murin de Capaccini			
	Murin à oreilles échançrées			
	Minioptère de Schreibers			
	Barbastelle			
Poissons	Lamproie marine			
	Lamproie fluviatile			
	Apron			
	Chabot			
	Barbeau méridional			
	Bouvière			
	Blageon			
	Toxostome			

	Alose feinte			
Plantes	Sabline de Provence			
Oiseaux (lister <u>uniquement ici les espèces ayant justifié la désignation des ZPS concernées</u>)				

Le cas échéant, autres espèces remarquables animales ou végétales (à titre d'information)				

4 Incidences du projet

Reprendre sommairement ici les incidences potentielles du projet dans la mesure de vos connaissances.

Destruction ou détérioration d'habitat (= milieu naturel) ou habitat d'espèce (type d'habitat et surface) :

.....

.....

.....

.....

.....

Destruction ou perturbation d'espèces (lesquelles et dans quelles proportion) :

.....

.....

.....

.....

5 Conclusion

Il est de la responsabilité du porteur de projet de conclure sur l'absence ou non d'incidences de celui-ci.

Le projet est-il susceptible d'avoir une incidence sur les objectifs de conservation des sites Natura 2000 concernés ?

NON : ce formulaire, accompagné de ses pièces, est joint au dossier administratif du projet et remis au service instructeur.

Préciser les raisons pour lesquelles le projet n'est pas susceptible d'avoir des incidences sur les objectifs de conservation des sites natura 2000 concernés :

.....
.....
.....
.....
.....
.....

OUI : l'évaluation d'incidences doit se poursuivre. Un dossier plus poussé doit être réalisé. Ce dossier sera joint au dossier administratif du projet et remis au service instructeur.

**Reconnaissance de terrain
effectuée le :.....**

Fait à

Par :

signature

Où trouver l'information sur Natura 2000 ?

- Dans l' « **Indispensable livret sur l'évaluation des incidences Natura 2000** » :

Sur le site internet de la DREAL :

http://www.paca.developpement-durable.gouv.fr/rubrique.php?id_rubrique=167

<http://www.paca.ecologie.gouv.fr/-Les-outils->

- Information cartographique **CARTELIE** :

http://cartelie.application.i2/cartelie/voir.do?carte=Natura2000&service=DDTM_13

(voir notice en page suivante)

- Dans les **fiches de sites région PACA** :

Sur le site internet Portail Natura 2000 :

<http://natura2000.environnement.gouv.fr/regions/REGFR82.html>

- Dans le **DOCOB** (document d'objectifs) lorsqu'il est élaboré :

Sur le site internet de la DREAL :

www.paca.ecologie.gouv.fr/DOCOB

- Dans le **Formulaire Standard de Données du site** :

Sur le site internet de l'INPN :

<http://inpn.mnhn.fr/isb/naturaNew/searchNatura2000.jsp>

- Auprès de l'**animateur du site** :

Sur le site internet de la DREAL :

<http://www.paca.ecologie.gouv.fr/Participer>

- Auprès de la **Direction Départementale des Territoires et de la Mer** :

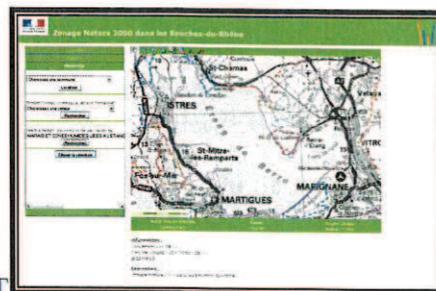
<http://www.ddtm13.org/>

(voir l'onglet « Géolocalisation » pour contacter le service territorial concerné)

Cartélie Natura 2000 dans les Bouches-du-Rhône

[ICI >> lien inTERnet](#)

<http://cartelie.application.developpement-durable.gouv.fr/cartelie/voir.do?carte=Natura2000&service=DDT>
[M 13](#)



Notice

>> Pour une **première utilisation** regarder directement le texte « recherche », **surligné en jaune ci-dessous**

MENUS SITUES A GAUCHE DE LA FENETRE

(peuvent être déployés par simple clic)



>> **Légende**

fait référence aux sites désignés au titre de la directive Habitat ou Oiseaux

>> **Thèmes**

ne devrait pas servir ici, la carte ayant déjà été optimisée pour l'utilisateur

>> **Recherche**

– soit **par commune**,

– soit **par site (Directive Oiseaux ou Habitats)** : une fenêtre apparaît, il faut ensuite **cliquer sur les jumelles**



>>

Préférences

– permet de **choisir une échelle** dans la liste ou de saisir une échelle au choix

(NB : les fonds de plan de l'IGN ne s'affichent plus en-dessous de 1/ 10014)

– permet **l'enregistrement d'une vue dans une liste** en bas à gauche, pour éventuellement y revenir plus tard, en la sélectionnant



NAVIGATION SUR LA CARTE

>> 1 : **déplacer la vue** dans n'importe quelle direction

>> 2 : **zoomer** soit par un simple clic sur un point, qui sera le centre de la nouvelle vue, soit par un clic long dessinant un rectangle, pour définir la nouvelle vue,

>> 3 : « **zoom arrière** » par un simple clic sur la loupe

>> 4 : **revenir à la vue globale** du département

>> 5 et 6 : **revenir sur la vue précédente** et vice versa

>> 7 : **mesurer une distance** entre 2 points ou d'un parcours : plusieurs points successifs peuvent être placés par simple clic (la distance cumulée apparaît en bas à droite) ; un double clic final valide le parcours total

>> 8 : **mesurer une surface** (même fonctionnement que 7)

>> 9 : **cliquer sur l'outil puis sur un point de la carte pour obtenir les informations d'appartenance à un ou plusieurs sites**

Fiches descriptives des sites

Un clic sur le **N° du site** permet d'accéder à la fiche correspondante sur le site web national <http://www.natura2000.fr>

DIRECTIVE HABITATS

N° du site Nom du site

FR9101405 LE PETIT RHONE

FR9101406 PETITE CAMARGUE

FR9301589 LA DURANCE

FR9301590 LE RHONE AVAL

FR9301592 CAMARGUE

FR9301594 LES ALPILLES

FR9301595 CRAU CENTRALE - CRAU SECHE

FR9301596 MARAIS DE LA VALLEE DES BAUX ET MARAIS D'ARLES

FR9301597 MARAIS ET ZONES HUMIDES LIEES A L'ETANG DE BERRE

FR9301601 COTE BLEUE - CHAINE DE L'ESTAQUE

FR9301602 CALANQUES ET ILES MARSEILLAISES - CAP CANAILLE ET MASSIF DU GRAND CAUNET

FR9301603 CHAINE DE L'ETOILE- MASSIF DU GARLABAN

FR9301605 MONTAGNE SAINTE VICTOIRE - FORET DE PEYROLLES - MONTAGNE DES UBACS - MONTAGNE D'ARTIGUES

FR9301606 MASSIF DE LA SAINTE BAUME

FR9301998 BAIE DE LA CIOTAT

FR9301999 COTE BLEUE MARINE

DIRECTIVE OISEAUX

N° du site Nom du site

FR9112013 PETITE CAMARGUE LAGUNO-MARINE

- FR9310019 CAMARGUE
- FR9310064 CRAU
- FR9310067 MONTAGNE SAINTE VICTOIRE
- FR9310069 GARRIGUES DE LANÇON ET CHAÎNES ALENTOUR
- FR9312001 MARAIS ENTRE CRAU ET GRAND RHÔNE
- FR9312003 LA DURANCE
- FR9312005 SALINES DE L'ETANG DE BERRE
- FR9312007 ILES MARSEILLAISES - CASSIDAIGNE
- FR9312009 PLATEAU DE L'ARBOIS
- FR9312013 LES ALPILLES
- FR9312015 ETANGS ENTRE ISTRES ET FOS
- FR9312017 FALAISES DE NIOLON
- FR9312018 FALAISES DE VAUFRÈGES

COMPLEMENTS POSSIBLES A LA DESCRIPTION SYNTHETIQUE DE VOTRE PROJET (2 pages)

Caractéristiques du projet	OUI / NON	Commentaires (nombre, dimensions...)	Mesure éventuelle de réduction/suppression d'incidences
BRUIT, FREQUENTATION HUMAINE			
chantier lourd => implique une réflexion sur le calendrier, afin d'éviter les périodes sensibles			
chantier léger			
bruit, engins motorisés			
fréquentation humaine conséquente			
REJETS			
rejets solides, macro-déchets			
rejets liquides (effluents)			
rejets gazeux, fumées, poussières			
EAUX			
modification des eaux de surface (drainage, turbidité, curage...)			
modification des eaux souterraines (pompage, pollution...)			
SOLS			
terrassements (remblais, excavation, reprofilage, compactage, sous-solage, entrochement...)			
forte artificialisation des sols (béton, goudron...)			
aires de stockage, parkings, bâtiments			
modification chimique des sols (épandage boues, engrais ...)			

Caractéristiques du projet	OUI / NON	Commentaires (nombre, dimensions...)	Mesure éventuelle de réduction/suppression d'incidences
VEGETATION			
piétinement voire destruction de la végétation			
changement drastique de couvert végétal (défrichement, plantation...)			
brûlage			
DIVERS			
éclairage nocturne			
barrières, grillages => risque si peu perméables à la circulation des espèces			
obstruction de macro-cavités (grotte) ou de micro-cavités (trous dans vieux muret...)			
mats, pylônes, câbles aériens, pâles			
ouvrage hydraulique (micro-barrage, grand fossé, chenal...)			
ouvrage linéaire => risque si rupture de continuités écologiques (haies, zones humides...)			
voiries lourdes (routes, chemins carrossables)			
voiries légères (sentiers non carrossables)			